



SAINT MARTIN DE NIGELLES

RECENSEMENT DES MARCHES DE TRAVAUX CONCLUS EN 2008

Article 138 du CMP – Arrêté du 27/05/2004 (JO du 09/06/2004) abrogé à compter du 31/03/2007
par l'arrêté du 8 décembre 2006 (JO du 17/12/2006) pris en application de l'article 133 du CMP

TRANCHE PRIX H.T.	OBJET	NOTIFICATION	ATTRIBUTAIRE	CP
4 000 € à 19 999,99 €	Réfection partielle de la toiture de l'église	28/07/2008	Sarl Launay Artoit	28
	Remise en état du lavoir des Godets	22/08/2008	Serrurerie de la Vallée	28
	Remise en état du lavoir des Godets	22/08/2008	Entreprise Cintrat	28
	Remise en état du lavoir des Godets	21/11/2008	Menuiserie Godefroy	28
20 000 € à 49 999,99 €	Remplacement de deux poutres porteuses dans l'église	23/06/2008	Entreprise Charpente Peltier	28

RECENSEMENT DES MARCHES DE FOURNITURES CONCLUS EN 2008

Article 138 du CMP – Arrêté du 27/05/2004 (JO du 09/06/2004) abrogé à compter du 31/03/2007
par l'arrêté du 8 décembre 2006 (JO du 17/12/2006) pris en application de l'article 133 du CMP

TRANCHE PRIX H.T.	OBJET	NOTIFICATION	ATTRIBUTAIRE	CP
4 000 € à 19 999,99 €	Néant			

RECENSEMENT DES MARCHES DE SERVICES CONCLUS EN 2008

Article 138 du CMP – Arrêté du 27/05/2004 (JO du 09/06/2004) abrogé à compter du 31/03/2007
par l'arrêté du 8 décembre 2006 (JO du 17/12/2006) pris en application de l'article 133 du CMP

TRANCHE PRIX H.T.	OBJET	NOTIFICATION	ATTRIBUTAIRE	CP
4 000 € à 19 999,99 €	Néant			
20 000 € à 49 999,99 €	Néant			
50 000 € à 89 999,99 €	Avenant n°1 au contrat de maitrise d'œuvre	07/01/2008	Architecture et Patrimoine	28
90 000 € à 134 999,99 €	Néant			